

Itinéraire "futur" magnifique rive droite, au bord du Lot = possible en ré-ouvrant le chemin de halage (deux sections A et B)

Chemin à ré-ouvrir au pied de la falaise de Sourdille à Vic (B = 1,2 km)

N140 à sécuriser par piste cyclable en site propre du pont voie ferrée au carrefour D41 (2 km)

N140 très circulée passage Véloroute impossible sur 14,5 km sur 14,5 km (voir carte 31)

Itinéraire "futur" rive gauche depuis Capdenac-Gare (voir carte 31)

Itinéraire "immédiat"
Itinéraire "futur"
Section dangereuse à aménager

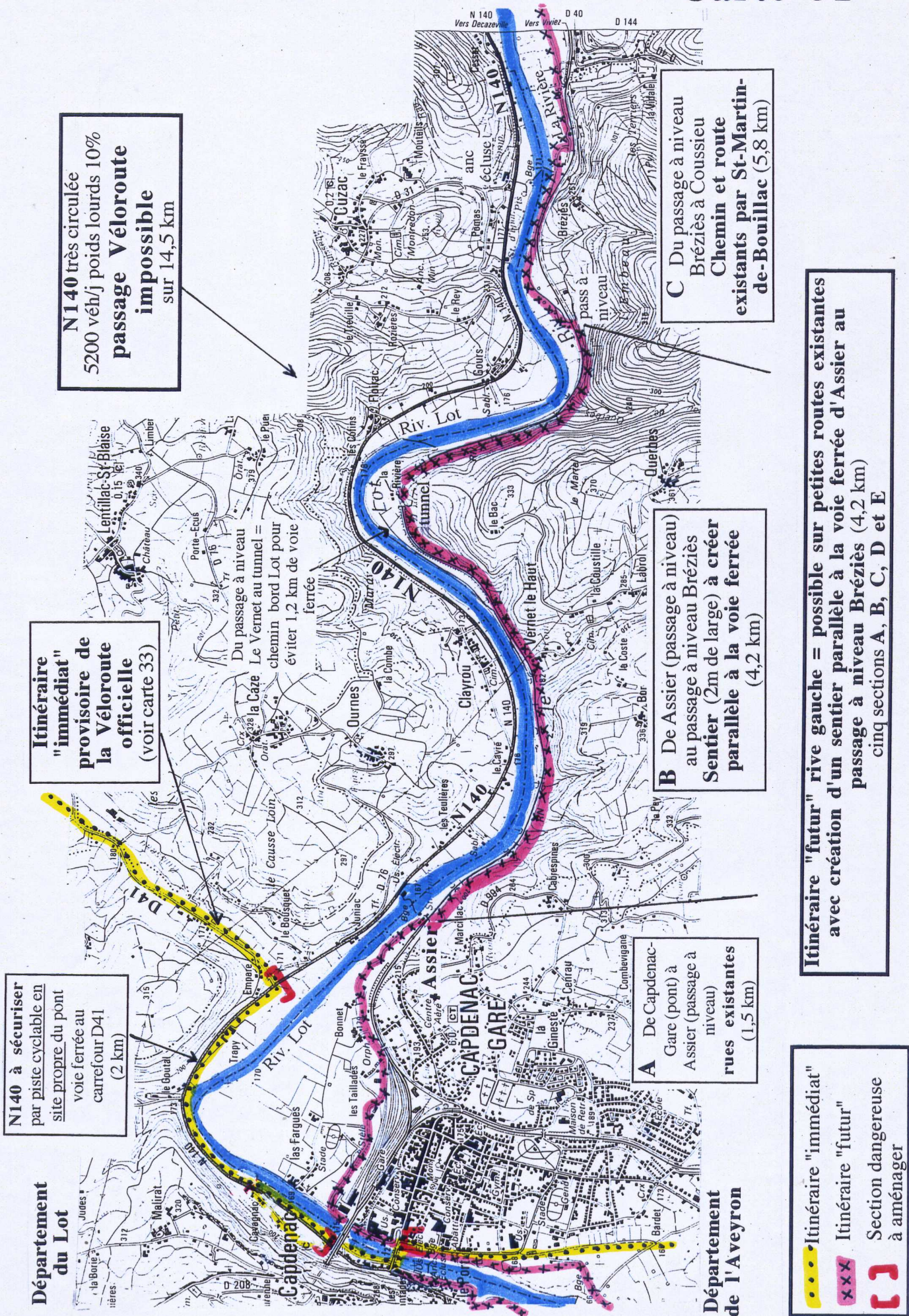
D86 (Bd F. Mitterrand et Bd P. Ramadier) à sécuriser (de St-Julien d'Emparre de Capdenac-Gare) (2,4 km)

Chemin à ré-ouvrir au pied de Les Cazals (A = 0,9 km)

D922 au pont de La Madeleine = A sécuriser sur 700m

Département de l'Aveyron

Département du Lot



N140 très circulée
5200 véh/j poids lourds 10%
passage Véloroute
impossible
 sur 14,5 km

Itinéraire "immédiat"
provisoire de la Véloroute officielle
 (voir carte 33)

N140 à sécuriser
 par piste cyclable en
 voie ferrée au
 carrefour D41
 (2 km)

Du passage à niveau
Le Vernet au tunnel =
chemin bord Lot pour
éviter 1,2 km de voie
ferrée

A De Capdenac-
Gare (pont à
Assier (passage à
niveau)
rues existantes
(1,5 km)

B De Assier (passage à niveau)
au passage à niveau Bréziès
Sentier (2m de large) à créer
parallèle à la voie ferrée
(4,2 km)

C Du passage à niveau
Bréziès à Cousieu
Chemin et route
existants par St-Martin-
de-Bouillac (5,8 km)

Itinéraire "immédiat"
Itinéraire "futur"
Section dangereuse
à aménager

Itinéraire "futur" rive gauche = possible sur petites routes existantes
avec création d'un sentier parallèle à la voie ferrée d'Assier au
passage à niveau Bréziès (4,2 km)
cinq sections A, B, C, D et E

Département
du Lot

Département
de l'Aveyron

Chemin empierré à améliorer (0,5 km)
2ème chemin empierré à améliorer (0,6 km)

Itinéraire "immédiat" provisoire de la Véloroute officielle de Capdenac à Penchot (voir carte 33)

N140 très circulée passage Véloroute impossible sur 14,5 km




D42 à sécuriser par bandes cyclables (1,4 km)

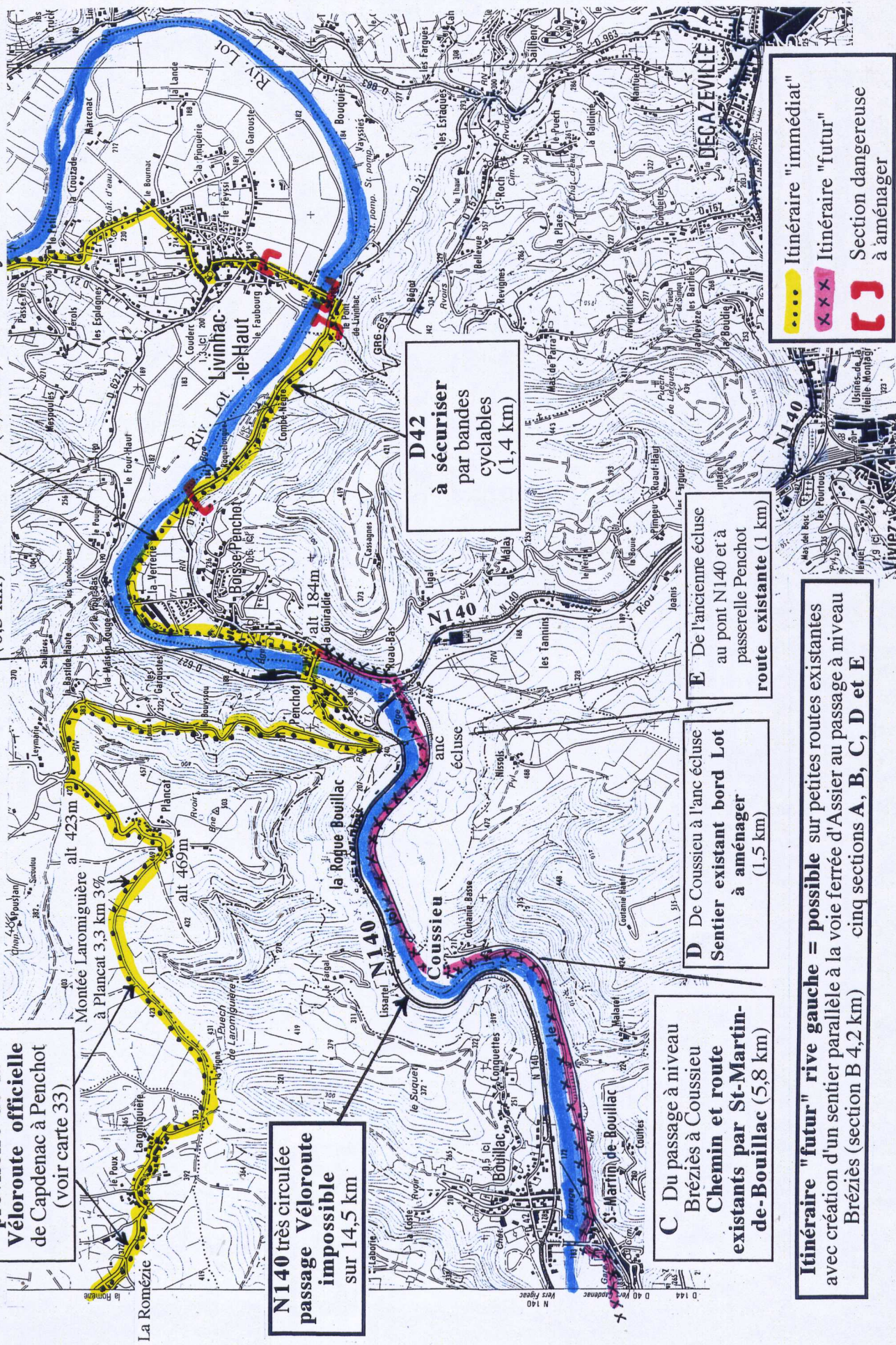
E De l'ancienne écluse au pont N140 et à passerelle Penchot route existante (1 km)

D De Coussieu à l'anc écluse Sentier existant bord Lot à aménager (1,5 km)

C Du passage à niveau Bréziès à Coussieu Chemin et route existants par St-Martin-de-Bouillac (5,8 km)

Itinéraire "futur" rive gauche = possible sur petites routes existantes avec création d'un sentier parallèle à la voie ferrée d'Assier au passage à niveau Bréziès (section B 4,2 km) cinq sections A, B, C, D et E

Itinéraire "immédiat"
 **Itinéraire "futur"**
 **Section dangereuse à aménager**




Itinéraire "immédiat" provisoire de la Véloroute officielle (de Capdenac-Gare à Penchot)

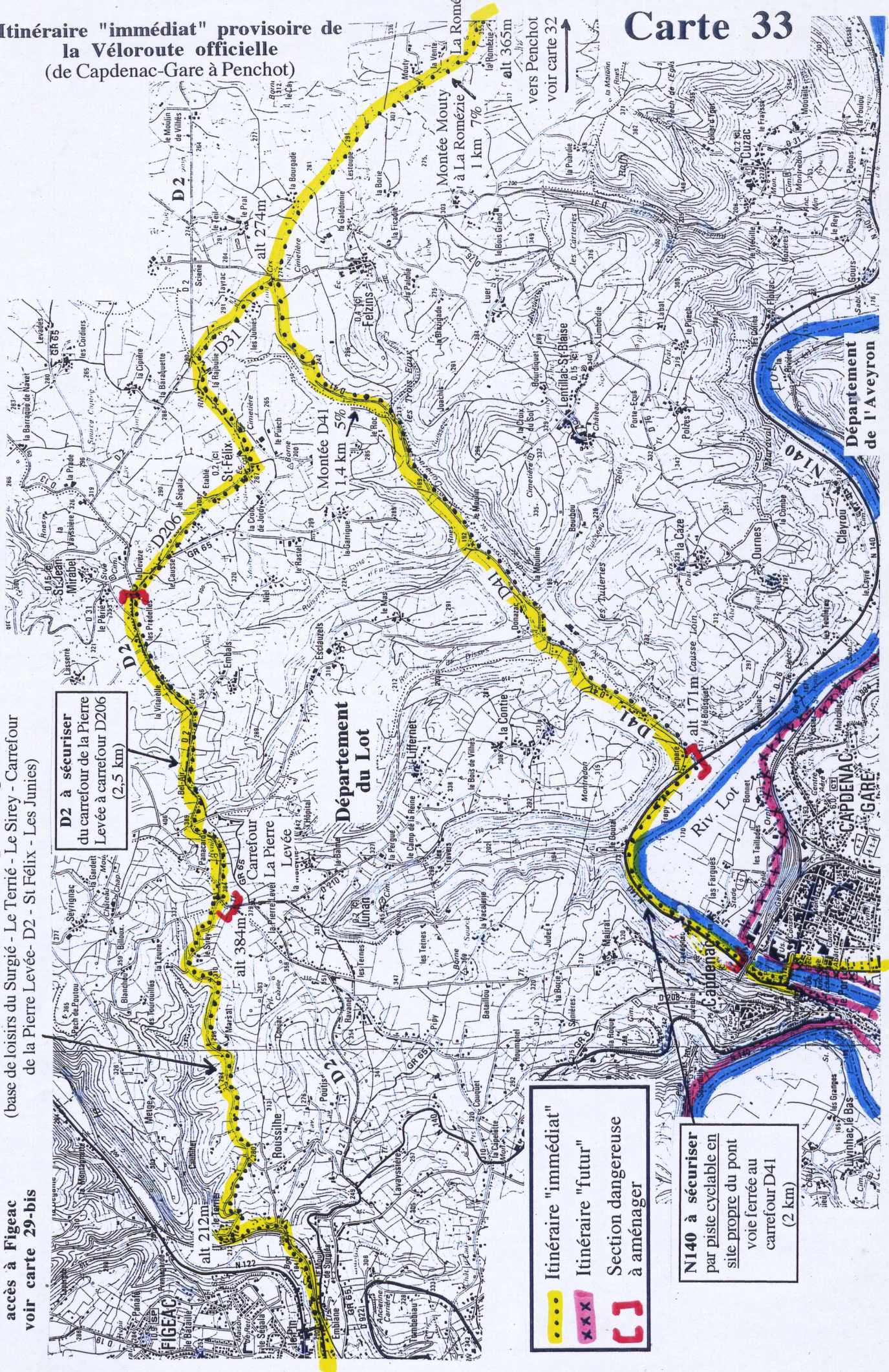
Itinéraire de liaison depuis Figeac

(base de loisirs du Surgiè - Le Ternié - Le Sirey - Carrefour de la Pierre Levée- D2 - St Félix - Les Junies)

accès à Figeac voir carte 29-bis

D2 à sécuriser du carrefour de la Pierre Levée à carrefour D206 (2,5 km)

alt 212m
alt 384m



Itinéraire "immédiat" (yellow line with dots)
 Itinéraire "futur" (pink line with crosses)
 Section dangereuse à aménager (red brackets)

N140 à sécuriser par piste cyclable en site propre du pont vote ferrée au carrefour D41 (2 km)

Département de l'Aveyron

Département du Lot

CAPDENAC-GARE

Capdenac

Penchot


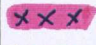

D72
vers St-Santin et
Mauers
Liaison
Cantal -
Haute Auvergne
(voir carte 35)

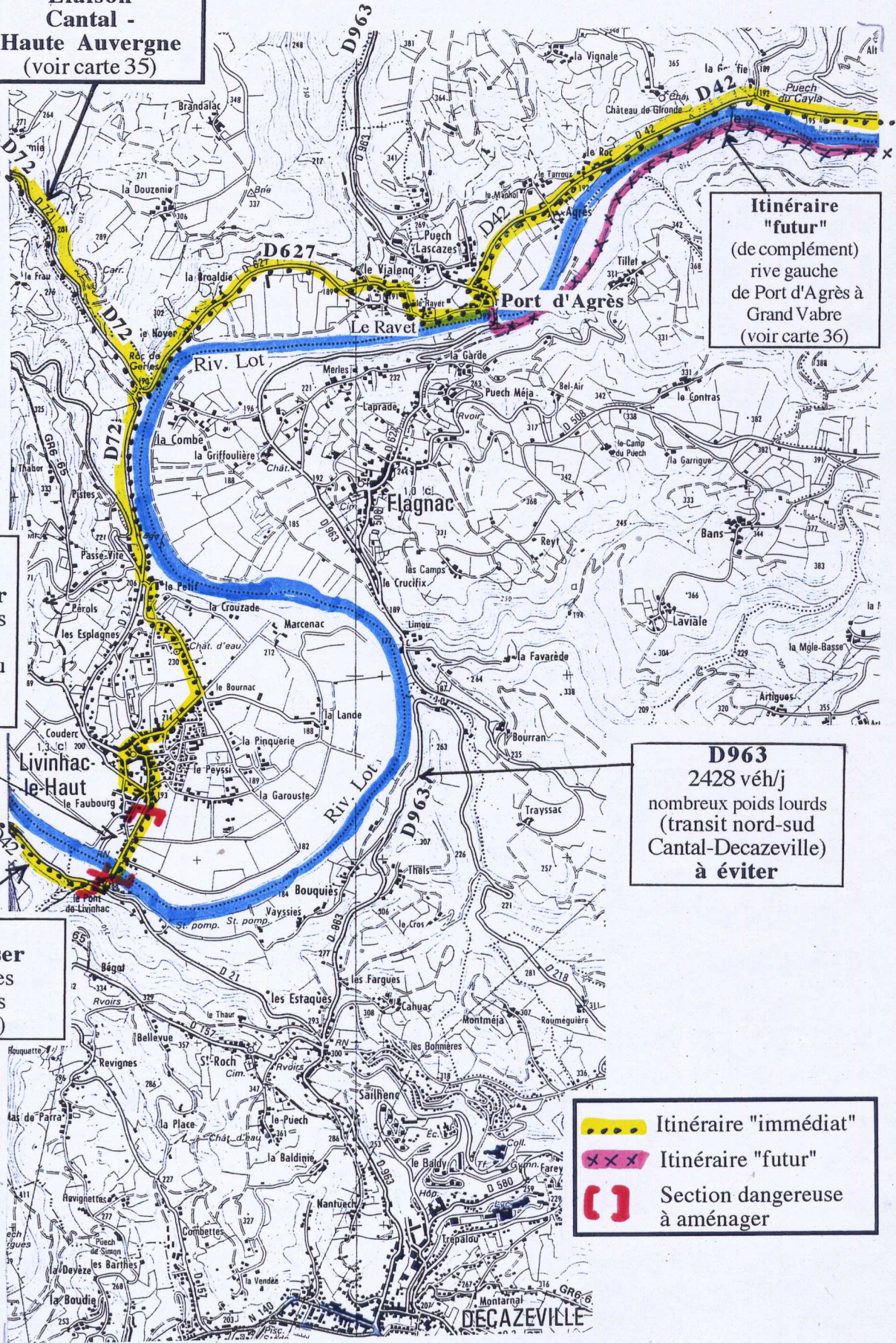
D21
à
sécuriser
par bandes
cyclables
du pont au
village
(0,4 km)

D42
à sécuriser
par bandes
cyclables
(1,4 km)

Itinéraire
"futur"
(de complément)
rive gauche
de Port d'Agès à
Grand Vabre
(voir carte 36)

D963
2428 véh/j
nombreux poids lourds
(transit nord-sud
Cantal-Decazeville)
à éviter

 Itinéraire "immédiat"
 Itinéraire "futur"
 Section dangereuse
à aménager



Liaison Cantal - Haute Auvergne

De Mours à Aurillac
Véloroute de la Châtaigneraie
 projet du Conseil Général
 - D617 vallée de la Rance aménagement en "route partagée" limitation de vitesse 50 km/h
 - De Roannes-St Mary à Aurillac: bandes et pistes cyclables

Liaison Mours à carr N122-D617
 par St-Etienne-de-Mours + piste cyclable à créer le long N122 ou voie ferrée (1 km) à aménager

Véloroute de la Vallée du Lot
Liaison avec le Cantal
 De la Vallée du Lot (carrefour D72-D627 Roc de Gerles) à Mours par St-Santin-de-Mours et St-Constant (17 km)



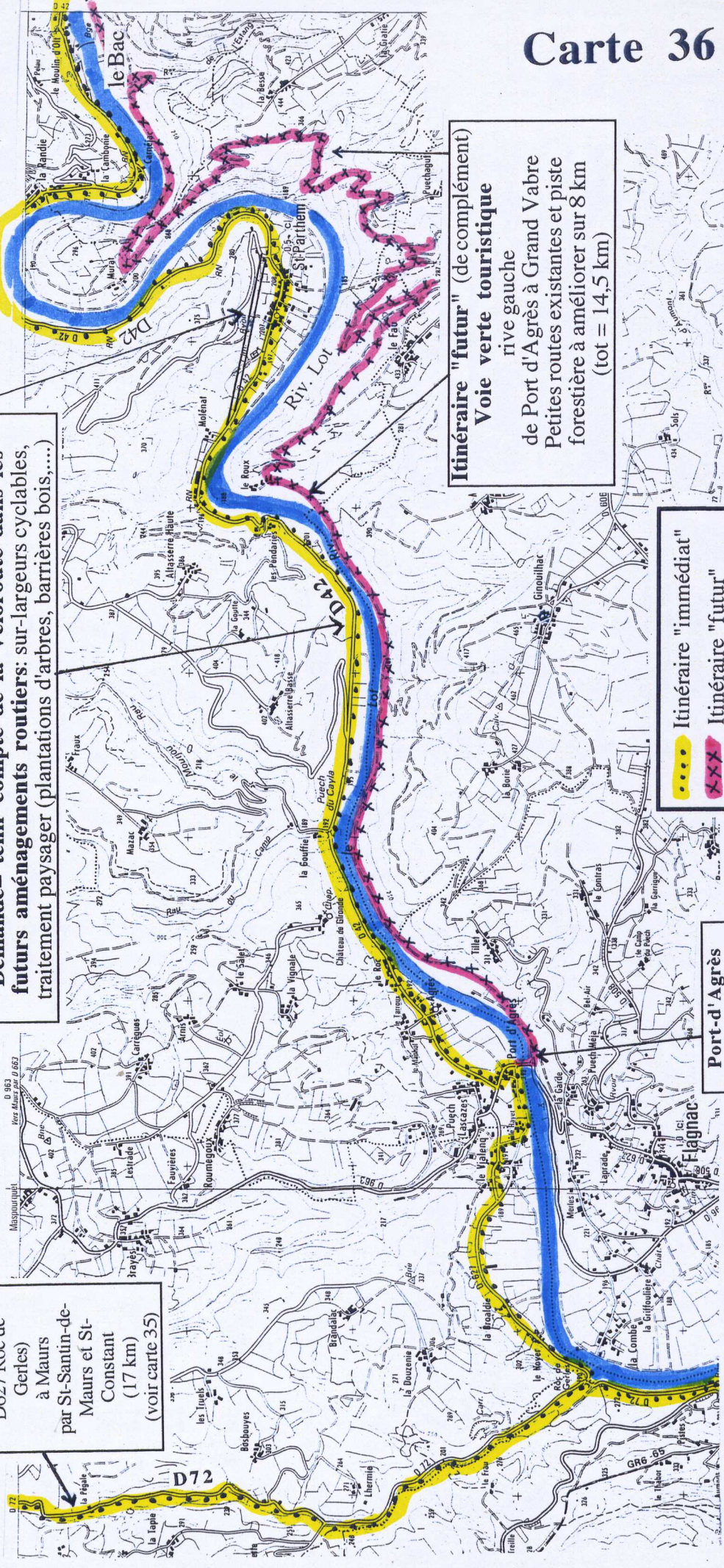
voir carte 34

- Itinéraire "immédiat"
- ××× Itinéraire "futur"
- [] Section dangereuse à aménager

Véloroute de la Vallée du Lot
Liaison avec le Cantal
 De la vallée du Lot (carrefour D72-D627 Roc de Gerles) à Mours et St-Santin-de-Mours et St-Constant (17 km) (voir carte 35)

D42 = jolie route avec quelques sections étroites
 (4,30m) mais belles (cf après Les Pendarès, après St-Parthem)
Demande= tenir compte de la Véloroute dans les futurs aménagements routiers: sur-largeurs cyclables, traitement paysager (plantations d'arbres, barrières bois,.....)

St-Parthem
Maison de la Rivière
 Exposition + vidéo sur l'histoire de la navigation sur le Lot
Halte conseillée
 Halte-services de la Véloroute à créer



Itinéraire "futur" (de complément)
Voie verte touristique
 rive gauche de Port d'Agrès à Grand Vabre
 Petites routes existantes et piste forestière à améliorer sur 8 km (tot = 14,5 km)

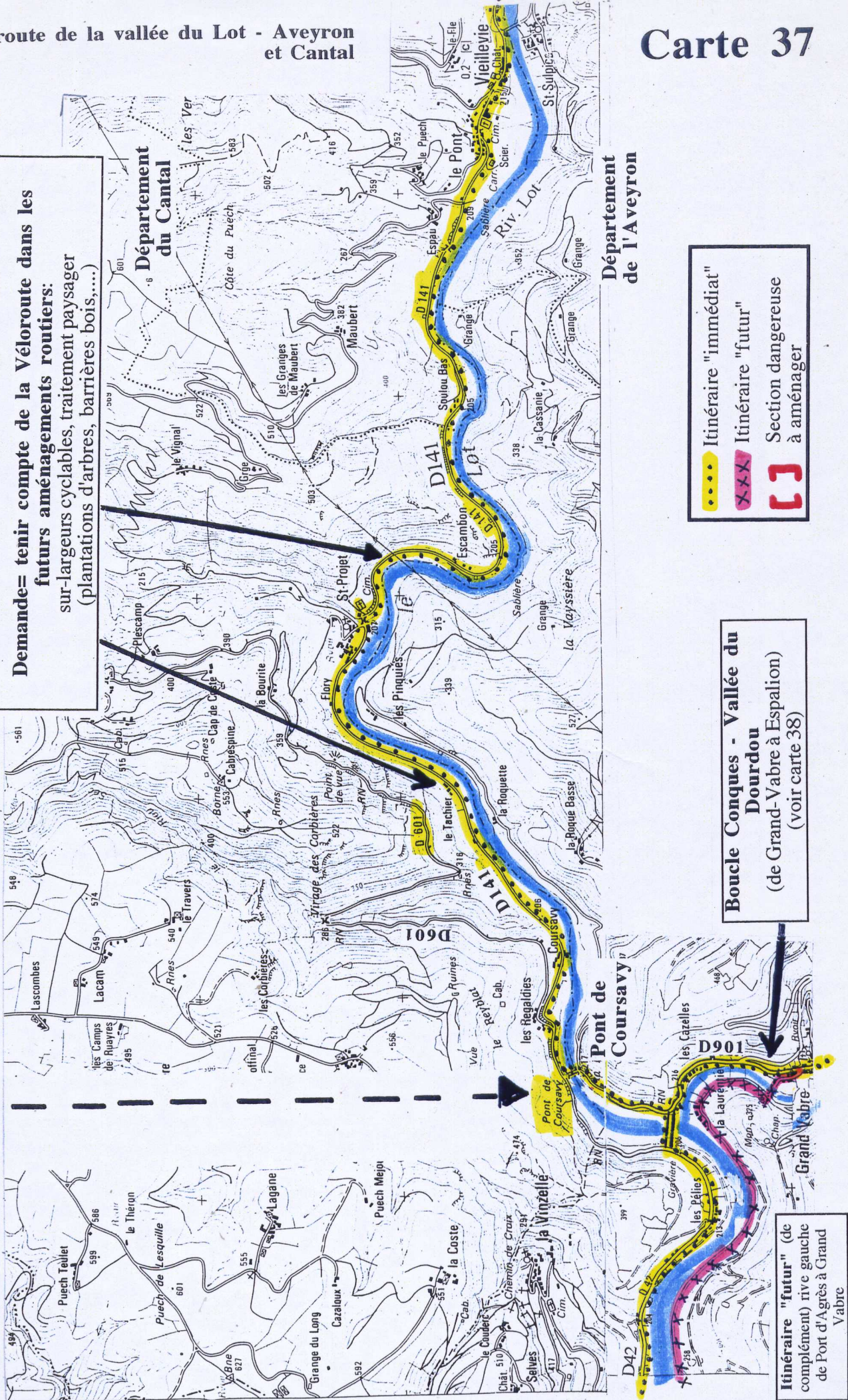
Itinéraire "immédiat"
Itinéraire "futur"
Section dangereuse à aménager

Port-d'Agrès
 = limite des projets de remise en navigation du Lot

Aveyron (D42) Limite Départements Cantal (D141)

D141 = jolie route avec des sections étroites mais belles et peu circulées

Demande= tenir compte de la Véloroute dans les futurs aménagements routiers: sur-largeurs cyclables, traitement paysager (plantations d'arbres, barrières bois,....)



Département de l'Aveyron

Département du Cantal

Boucle Conques - Vallée du Dourdou (de Grand-Vabre à Espalion) (voir carte 38)


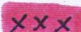

Itinéraire "futur" (de complément) rive gauche de Port d'Agrès à Grand Vabre

- Itinéraire "immédiat"
- ×××× Itinéraire "futur"
- [] Section dangereuse à aménager

Carte 38

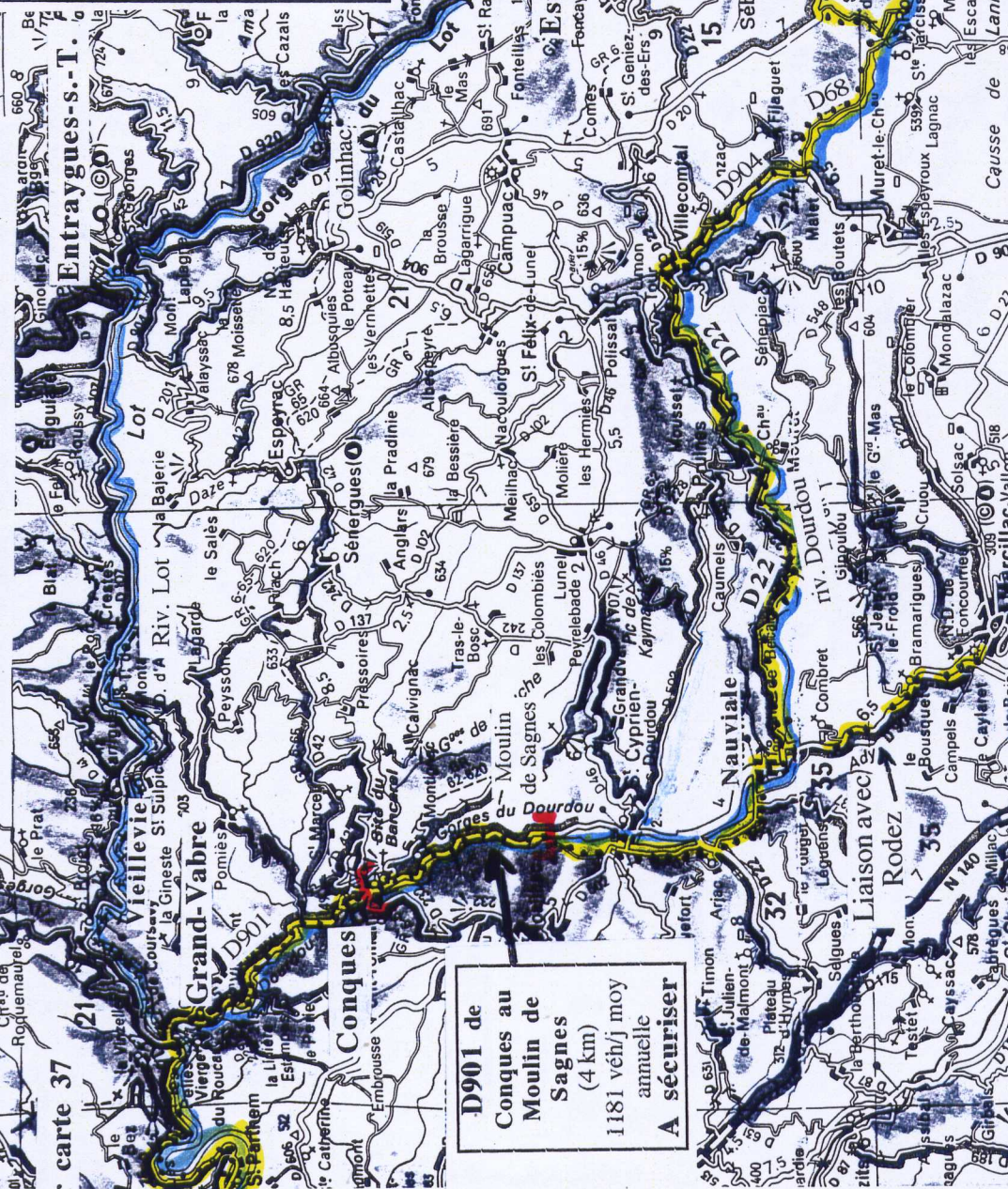
Boucle Conques - Vallée du Dourdou

Itinéraire "immédiat" possible avec peu de travaux (revêtement anc voie ferrée à améliorer sur 1,5 km à Bozouls)

-  Itinéraire "immédiat"
-  Itinéraire "futur"
-  Section dangereuse à aménager

Itinéraire "Vallée du Lot" voir cartes 40 à 44

voir carte 37



D901 de Conques au Moulin de Sagnes (4 km)
1181 véh/j moy annuelle
A sécuriser

D901 de Grand-Vabre au Moulin de Sagnes
13,8km

Petites routes du Moulin de Sagnes à Nauviale
7km

D22 de Nauviale à Villecomtal
13km

D904 et D68 de Villecomtal à carrefour D20
13km




D20 jusqu'à Bozouls
9 km

Petites routes de Bozouls à Espalion + D920 sur 1,5 km (9 km)
voir carte 39

Boucle Conques - Vallée du Dourdou de Grand-Vabre à Espalion (64 kms)

Section Bozouls - Espalion

voir carte 44

-  Itinéraire "immédiat"
-  Itinéraire "futur"
-  Section dangereuse à aménager

Itinéraire "futur" =
 très belle Voie Verte sur anc. voie ferrée déjà aménagée en sentier pédestre (montée progressive, tunnels, vues magnifiques)
Revêtement à réaliser

Petite route avec fort dénivelé

Joli chemin empierré de D920 à route de Biounac

D920: 7000 véh/j

Itinéraire "immédiat" possible sur chemin et petite route (avec dénivelé)
 1,5 km de D920 dangereuse à éviter
 en améliorant le revêtement du sentier piétonnier existant sur anc. voie ferrée (1,5 km)
 Prioritaire car permet la boucle de 64 kms

voir carte 38

D581 Liaison avec Rodez

